



2019-2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

GROUPE
maman

Mouvement pour l'Autonomie
dans la Maternité et pour
l'Accouchement Naturel

Présenté à l'assemblée générale annuelle le 28 novembre 2020

Table des matières

Mot de la présidente	3
Mot de la chargée au développement organisationnel	4
Présentation de l'organisme	5
Les enjeux.....	6
Enjeu 1: Transformation sociale.....	7
Charte des droits en temps de pandémie.....	8
Enjeu 2: Mobilisation	10
Enjeu 3 : Représentation et action politique.....	11
Enjeu 4: Développement et visibilité	12
Vie associative	13
Partenariats	14
Perspectives d'action et conclusion	15



Liste des sigles

GM : Groupe MAMAN
AQAN: Association québécoise des accompagnantes à la naissance
AVAC : Accouchement vaginal après césarienne
MdN : Maison de naissance
MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
RODCD: Regroupement des organismes en défense collective des droits
RNR : Regroupement Naissances Respectées
RSFQ : Regroupement Les Sages-femmes du Québec
SAC AIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
SMAR: Semaine mondiale pour l'accouchement respecté



Rédaction du rapport :

Sarah Landry, Roxanne Lorrain et Florence Lola Navia.

Correction du rapport :

Émilie Cardu-Beauquier et Wennita Charron

Conseil d'administration 2019-2020

Jessica Buckingham, présidente, élue à l'AGA 2018

Roxanne Lorrain, vice-présidente, élue à l'AGA 2019

Wennita Charron, secrétaire, élue à l'AGA 2019

Geneviève Bouchard, administratrice, élue à l'AGA 2019

Andréanne Guindon, administratrice, élue à l'AGA 2019

Sarah Landry, administratrice, élue à l'AGA 2019

Alexia Rock, administratrice, cooptée le 5 février 2020

Mot de la présidente

UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS



Après un essoufflement généralisé l'an dernier, 2019-2020 fut riche en émotions pour le Groupe MAMAN.

Tout commence par le **soulagement** de pouvoir compter sur des femmes fortes, sensibles et intelligentes qui se sont mobilisées pour assurer la pérennité de l'organisme: Geneviève Bouchard et Sarah Landry ont renouvelé leur mandat afin d'assurer une continuité au CA, Wennita Charron et Roxanne Lorrain ont effectué un retour aux sources afin de partager leur expérience du Groupe MAMAN tandis que c'est un désir de soutenir concrètement les comités de parents des maisons de naissance qui a incité Andréanne Guindon à se joindre à l'équipe.

L'espoir se manifeste après l'annonce de l'étude de notre dossier par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), marquant le début d'un an de tâches administratives visant la professionnalisation de l'organisme. **L'euphorie** nous éveille à la multiplicité des possibles grâce à notre premier financement à la mission au niveau national, donnant enfin au Groupe MAMAN les moyens de ses ambitions.

Puis, s'ensuit **la gratitude** de pouvoir compter sur de nouvelles alliées qui se sont jointes à notre aventure. Alexia Rock, cooptée cet hiver, a répondu à l'appel afin de partager sa précieuse expertise dans le milieu de la gestion de la paie. En tant que chargée de projet pour le Groupe MAMAN, Florence Lola Navia nous a aidées à structurer l'organisme pendant une pause de ses études en pratique sage-femme. Son baptême de feu a permis au Groupe MAMAN de se positionner comme acteur dans les dossiers de défense des droits des femmes et des personnes qui accouchent en temps de pandémie. On ne peut omettre Lise Moisan et Cindy Pétrieux, nos précieuses conseillères, qui nous guident dans l'élaboration de notre planification stratégique.

Nous ressentons alors **la conviction** d'avoir engagé les co-coordonnatrices parfaites pour le Groupe MAMAN. Sarah Landry nous offre son expérience de représentante des femmes et des familles au Regroupement Les Sages-Femmes du Québec (RSFQ) ainsi que son expérience en action communautaire dans un centre de femmes. Roxanne Lorrain combine une expérience de défense des droits en milieu associatif avec une maîtrise sur la participation des groupes de parents à travers l'évolution des maisons de naissance québécoises.

Ensuite, **la fierté** jaillit à la lecture du rigoureux rapport que Sarah et Roxanne ont préparé sur l'état de la situation des groupes citoyens et comités de parents, dont les recommandations rendent nos intuitions finalement concrètes et exploitables. **L'inspiration** que représente la diversité des perspectives de nos nouvelles administratrices tout récemment cooptées nous énergise : Pauline Biette, Noémie Ashby et Catherine Pétel-Langevin.

Finalement, **la reconnaissance** s'impose face à l'implication soutenue et bénévole qui a permis une reconnaissance nationale officielle du Groupe MAMAN en tant qu'organisme de défense de droits. Merci à Josée Cardinal d'avoir initié ce projet important, à Lysane Grégoire, Bernadette Thibaudeau, Guylaine Jacob, Maude Arsenault-Richard, Ariane Michaud-Duhamel et Marie-Hélène Pinto d'avoir veillé sur l'organisme par la présidence ainsi qu'à tou·te·s les militant·e·s et allié·e·s qui ont fait vivre l'organisme. Nous récoltons aujourd'hui les fruits d'un quart de siècle de labeur collectif. C'est maintenant le temps de célébrer notre histoire, nos victoires et de cocréer l'avenir du Groupe MAMAN ensemble.

La présidente du conseil d'administration, Jessica Buckingham

Mot de la chargée au développement organisationnel

UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES...



C'est peu dire! L'année 2019-2020 a été marquée par de grands changements dans la vie de l'organisme, mais aussi dans la société en général. Cette année, la pandémie liée à la COVID-19 aura créé une brèche dans les droits fondamentaux des femmes et personnes qui accouchent, dans l'organisation du travail des organismes en défenses des droits, dans l'organisation du travail des organismes en défenses des droits, dans l'organisation temporelle des militant-e-s et travailleur-se-s, et on en passe. Tout le monde aura été touché de près ou de loin par cette pandémie, et le Groupe MAMAN ne fait pas exception.

Or, durant cette période où tout semble avoir été au ralenti, le Groupe MAMAN a eu, pour la première fois depuis sa création en 1996, accès à une subvention du SACAIS. Cette subvention a changé la vie du Groupe MAMAN en permettant notamment l'arrivée d'une première travailleuse salariée chargée du développement organisationnel de l'organisme, moi-même. J'ai maintenu le navire à flot durant la tempête de la COVID-19 avec l'aide et la guidance des administratrices du conseil d'administration.

L'année 2019-2020 aura été haute en défis, mais pour la première fois, le Groupe MAMAN a les moyens de ses ambitions. Nous avons donc entamé un processus de réflexion de fond dans le but d'élaborer un plan d'action stratégique et d'actualiser la mission de l'organisme pour répondre à une nouvelle génération de femmes et aux enjeux d'aujourd'hui. Le présent rapport d'activités est plus qu'une présentation de ce qui a été accompli. Il sert également à mettre la table pour les années à venir. Le Groupe MAMAN est en renaissance!

Florence Lola Navia, chargée du développement organisationnel



Présentation de l'organisme



MISSION

Le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel est un organisme féministe national qui défend les droits et la dignité des femmes et des personnes au moment de la grossesse et de la naissance. L'organisme le fera par l'entremise de l'éducation populaire autonome, la mobilisation sociale, la représentation et l'action politique non partisane.

On retrouve parmi ses principaux objectifs :

- Informer et sensibiliser la population et les femmes en particulier afin de les amener à être pleinement autonomes, donc en mesure de faire des choix éclairés en ce qui concerne leur vécu pré, per et postnatal.
- Défendre l'accès à des services périnataux publics de qualité, universels et gratuits, culturellement adaptés et répondant aux besoins des femmes, incluant des environnements favorables à l'allaitement.
- Favoriser la réflexion, la concertation et l'échange entre les groupes citoyens et entre les comités de personnes usagères des différents services en périnatalité.

HISTORIQUE

Fondé par des femmes ayant participé aux projets pilotes des maisons de naissance, le Groupe MAMAN est actif depuis 25 ans. Ces femmes et ces familles pionnières ont voulu transformer la culture contemporaine de l'accouchement en vue d'atteindre un plus grand respect des droits et de l'intégrité des femmes. À cette époque, et aujourd'hui encore, le Groupe MAMAN faisait le constat que les femmes et les personnes qui accouchent étaient trop souvent dirigées vers le système médical sans connaître leurs choix ni leurs droits, trop souvent victimes de pratiques invasives, voire abusives, de la part des instances médicales, avec comme résultat une violation fréquente de leurs droits fondamentaux.

ENRACINEMENT

Comptant environ cent membres individuel-le-s et déployant un réseau de représentant-e-s régionales partout au Québec, le Groupe MAMAN est véritablement enraciné dans sa communauté. Il est également important de souligner que le Groupe MAMAN est un organisme qui représente majoritairement, mais non exclusivement, les usagères des services de sage-femme ainsi que les personnes souhaitant que l'autonomie dans l'enfantement soit reconnue comme un droit fondamental. Cette représentation se fait auprès des instances politiques régionales et nationales et de nos partenaires partout au Québec.

PHILOSOPHIE

Les valeurs promues par les membres du Groupe MAMAN se fondent sur la reconnaissance de la grossesse et de l'accouchement comme processus physiologiques et comme expériences appartenant avant tout aux femmes, aux personnes enceintes et à leurs familles. L'accouchement est une expérience déterminante; une occasion de grandir, une expression de la puissance de l'enfantement, un geste de création et d'accueil à la vie. La suite naturelle, c'est le lien physique qui se poursuit dans l'intimité de la relation d'allaitement. Bien plus qu'un mode d'alimentation, l'allaitement favorise l'attachement et offre sécurité, chaleur et... une savoureuse dose d'amour!



LES ENJEUX

- 1 TRANSFORMATION SOCIALE**
- 2 MOBILISATION**
- 3 REPRÉSENTATION ET ACTION POLITIQUE**
- 4 DÉVELOPPEMENT ET VISIBILITÉ**

ENJEU 1

Transformation sociale

Cet enjeu touche le cœur de la mission du Groupe MAMAN puisque pour augmenter la confiance des femmes et personnes enceintes à l'égard de leur maternité, nous agissons sur les croyances et les préjugés liés aux dangers de la grossesse et de l'accouchement. Nous promovons et défendons les droits des femmes et des personnes enceintes.

Cette année, nous avons mené les actions suivantes :

- Tout au long de l'année, nous avons maintenu le **service d'information et de référence** par téléphone et par courriel pour les personnes qui voulaient nous contacter. Avec l'arrivée de la COVID-19, mais pas seulement pour cette raison, le choix des personnes présentes lors des accouchements s'est grandement complexifié pour les femmes et les personnes enceintes.
- Nous avons aussi mené une **campagne médiatique en soutien aux sages-femmes du Québec** lors de la Journée internationale des sages-femmes. Notre campagne a rejoint plus de 11 000 personnes.
- Nous avons coorganisé, avec le Regroupement Naissances Respectées (RNR) et l'Association québécoise des accompagnantes à la naissance (AQAN), **quatre conférences** dans le cadre de la **Semaine mondiale pour l'accouchement respecté (SMAR)** qui s'est déroulée du 24 au 28 mai 2020. Lors de cette semaine internationale, nos trois organisations avons organisé nos propres activités en ligne (pandémie oblige). Les droits des femmes et des personnes qui accouchent en temps de pandémie y ont été abordés selon différents angles.
- Aussi, dans le cadre de la SMAR, nous avons lancé la plateforme **Accoucher en temps de crise**, un outil de sensibilisation de la population dans lequel nous avons:
 - partagé une **Charte des droits des personnes qui accouchent durant un événement extraordinaire comme une pandémie** (voir aux pages 8-9 du présent rapport);
 - rassemblé au même endroit les directives des hôpitaux et lieux de naissance en ce qui concerne l'accouchement;
 - mis en ligne un **questionnaire permettant de recueillir les expériences vécues par les personnes** et;
 - rédigé un **blogue**.

Ce site a eu **18 168 visites** entre le 11 mai et le 31 juillet 2020, soit une moyenne de 227 visites par jour, ayant même atteint jusqu'à 6 000 personnes en une seule journée. La page la plus consultée a été celle sur les directives par régions du Québec.

C'est ça qui est intéressant : ce sont les familles qui ont mis les sages-femmes au monde. (Huguette Boilard, sage-femme)

Accoucher en temps de crise



Charte des droits des personnes qui accouchent durant un événement extraordinaire comme une pandémie

Droit à la dignité et à des soins respectueux, indépendamment du contexte

Les femmes et les personnes enceintes et en travail ont un droit fondamental à la dignité et à des soins respectueux. Leurs droits ne peuvent être sacrifiés en raison de la crise nationale entourant les soins de santé.

Droits à des soins de maternité sécuritaires qui protègent la vie et la santé physique et mentale

Les femmes et personnes qui accouchent ainsi que leurs bébés ont droit à des soins qui protègent leur vie et leur santé physique et mentale. Les services en obstétrique sont des services essentiels qui doivent continuer à être fournis et toute modification de ces services en raison d'une pandémie ne doit pas compromettre la sécurité des femmes et des personnes enceintes.

Droit à l'égalité, à la non-discrimination et à des soins équitables

Chacun·e a droit à l'égalité, à la non-discrimination et à des soins équitables peu importe son âge, sa religion ou son origine ethnique (voir les 14 motifs de discriminations interdits par la Charte québécoise). Personne n'est autorisé à discriminer les femmes et personnes enceintes ni leurs bébés. L'égalité exige que les femmes et personnes enceintes bénéficient des protections prévues par la loi même en temps de pandémie, y compris le droit de prendre des décisions sur ce qui arrive à leur corps.

Droit de ne pas subir de préjudice ni de mauvais traitements

Chacun·e a droit de ne pas subir de préjudice ni de mauvais traitements. Personne n'est autorisé à blesser physiquement ou psychologiquement les femmes et les personnes enceintes ni leurs bébés. Les professionnel·le·s de la santé ont la responsabilité de traiter les femmes et les personnes enceintes avec respect et bienveillance et de ne pas compromettre leur intégrité physique.

Droit à l'information, au consentement éclairé et au respect des choix et préférences

Toute personne a droit au consentement libre et éclairé. Le consentement est dit libre s'il est obtenu sans coercition ni pression d'aucune sorte. Il est éclairé lorsque l'on donne accès à une information neutre, c'est-à-dire en présentant les avantages et les inconvénients d'une procédure, d'un protocole ou une façon de faire particulière. Aucun·e professionnel·le de la santé n'est autorisé·e à forcer les femmes et les personnes enceintes à quoi que ce soit ni à agir à leur insu ou sans leur consentement. Toute femme ou personne enceinte a droit à l'autonomie et à l'intégrité physique, à l'obtention d'informations et d'exprimer son consentement libre et éclairé ou son refus de soins. Chaque parent ou tuteur·rice a le droit de recevoir des informations et d'exprimer son consentement libre et éclairé ou son refus de soins concernant son bébé, sauf disposition contraire à la loi.

Droit à la vie privée et à la confidentialité

Chacun·e a droit à la vie privée et à la confidentialité. Personne n'est autorisé à partager les informations personnelles ou médicales des parents, des tuteur·rice·s ou celles des bébés, y compris tous les enregistrements et images, sans leur consentement. La vie privée des parents, des tuteur·rice·s et des nouveau-né·e·s doit être protégée, sauf lorsque les prestataires de soins de santé doivent transmettre des informations à des collègues pour la continuité des soins.

Droit aux meilleurs soins de santé possible

Chacun·e a droit à des soins de santé et au meilleur état de santé possible. Personne ne peut empêcher les femmes, les personnes enceintes et leurs nouveau-né·e·s d'obtenir les soins de santé requis ou ne peut leur refuser des soins. Les femmes, les personnes enceintes et leurs nouveau-né·e·s ont droit à des soins de la plus haute qualité, fournis en temps opportun, dans un environnement propre et sécuritaire, par des prestataires formé·e·s aux meilleures pratiques.

Droit à la liberté, à l'autonomie et à l'autodétermination

Chacun·e a droit à la liberté, à l'autonomie, à l'autodétermination et à la liberté contre la détention arbitraire. Personne n'est autorisé à détenir les femmes, les personnes enceintes et leurs nouveau-né·e·s dans un établissement de santé.

Droit d'être avec son bébé à tout moment

Chaque enfant a le droit d'être avec ses parents ou ses tuteur·rice·s. Personne n'est autorisé à séparer les parents et les tuteur·rice·s de leur bébé sans leur consentement. Les parents et les tuteur·rice·s ont le droit de rester avec leur nouveau-né·e à tout moment, même si l'enfant est né·e petit·e, prématuré·e ou avec des conditions médicales qui nécessitent des soins supplémentaires.

Droit à une alimentation adéquate pour les parents ou tuteur·rice·s et leur bébé, incluant la bonne information et le support approprié peu importe la méthode choisie

Chacun·e a droit à une alimentation adéquate. Personne ne peut empêcher les parents, tuteur·rice·s et leurs bébés de recevoir une alimentation adéquate, de l'eau et d'être installé·e·s dans un environnement sain. Les parents et tuteur·rice·s ont droit à de l'information sur le lait maternel ou le lait maternisé et à un soutien pour la nutrition infantile. Si les parents ou tuteur·rice·s ne bénéficient pas de ces soins en raison de pénuries ou de redéploiements de personnel, il existe un risque réel qu'ils et elles soient exposé·e·s à des traitements non conformes à leurs droits.



ENJEU 2

Mobilisation

Pour renforcer notre action, il nous faut rassembler des personnes partageant nos valeurs et nos intentions. Pour favoriser l'échange, collectiviser les besoins et accroître le pouvoir d'action du groupe, il faut également mobiliser les femmes et les couples des quatre coins du Québec.

Cette année, nous avons mené les actions suivantes :

- Nous avons lancé un **questionnaire en ligne sur l'expérience de l'accouchement durant l'urgence sanitaire** au Québec sur le site Accoucher en temps de crise. Le questionnaire, rempli par plus de **210 répondantes**, restera en ligne pour l'année 2020-2021. Pour l'année 2020-2021, en temps opportun, nous allons produire des rapports préliminaires à partir des réponses .
- Nous avons **animé le MAMANRéseau** (groupe Facebook) par la **publication de quelques témoignages recueillis auprès des groupes de parents et des groupes citoyens interviewés** afin d'encourager les échanges entre les groupes et mobiliser les participant·e·s. Le MAMANRéseau est un outil de communication utilisé par les diverses représentant·e·s régionales; ce sont des personnes qui souhaitent être en lien avec le Groupe MAMAN parce qu'elles sont soit membres d'un groupe de parents d'une maison de naissance, soit membres d'un groupe citoyen qui revendique les services de sage-femme dans une région non desservie.
- Nous avons amorcé un **état de la situation des comités de parents et groupes citoyens à travers le Québec**. Nous sommes entrées en contact avec la trentaine de groupes de parents (actifs dans leurs services de sage-femme) et groupes citoyens (militants pour l'obtention de services) pour les sonder sur leurs besoins, les difficultés rencontrées et leur structure organisationnelle. Une trentaine d'entrevues téléphoniques ont été réalisées et un questionnaire a été rempli par les participant·e·s. Ces contacts nous ont permis de mieux **cerner les besoins d'élaboration d'outils en appui à la mission des groupes** en ce qui concerne notamment la mobilisation, la sensibilisation de la population et la capacité d'agir politiquement. Un rapport sera produit et diffusé en 2020-2021 à partir des données recueillies.
- Nous avons offert un **accompagnement personnalisé à quatre groupes** dans leurs démarches de mobilisation ou autres démarches en cours et **soutenu les demandes de deux groupes citoyens** auprès des instances du CISSS pour l'obtention de services de sage-femme.

La maison de naissance est un lieu communautaire, à l'image des familles qui la fréquentent; elle est un point d'ancrage, de contact et de solidarité, où les familles ont l'opportunité de se créer un réseau.
(Beauregard, 2006)

ENJEU 3

Représentation et action politique

Pour favoriser l'accouchement physiologique par la démedicalisation et accroître l'accessibilité aux services de sage-femme, le Groupe MAMAN doit être présent et actif régulièrement auprès des organismes partenaires et des instances décisionnelles.

Cette année, nous avons mené les actions suivantes:

- Nous avons corédigé et cosigné une lettre adressée au premier ministre François Legault, à la ministre de la Santé Danielle McCann et au directeur national de santé publique Dr Horacio Arruda **dénonçant la directive de l'Hôpital général juif de Montréal d'interdire la présence des conjoint-e-s pendant l'accouchement**. Le Groupe MAMAN et ses collaborateurs ont récolté plus de **200 signatures** en appui à cette lettre.
- Nous avons envoyé une **lettre à la Direction santé mère-enfant dénonçant les délais trop courts** pour répondre au sondage sur le bilan de la Politique de périnatalité 2008-2018. Nous sommes en désaccord avec le niveau de consultation qui, selon nous, reste en surface et, qui plus est, se présente dans un format inapproprié. Nous croyons que les organismes comme le nôtre ont davantage à apporter au MSSS que ce qui était demandé.
- Nous avons participé au sondage lancé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le but d'effectuer un **bilan de la politique de périnatalité 2008-2018**.
- Le Groupe MAMAN est **membre du comité de coordination de la Coalition pour la pratique sage-femme du Québec**. Cette Coalition a une représentation sur les comités ministériels concernant la pratique sage-femme. La Coalition défend le droit des femmes, des personnes qui accouchent et des familles d'avoir accès aux services de sage-femme dans toutes les régions du Québec et œuvre pour le libre choix du lieu de naissance (MdN, domicile ou hôpital).
- Notre représentante au conseil d'administration du Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) a fait valoir au RSFQ **nos préoccupations quant à la défense des droits des femmes**, des personnes qui accouchent et des familles suivies par des sages-femmes : **accès aux AVAC dans les maisons de naissance et à domicile ou liberté de choix quant aux personnes qui les accompagnent**. Avec la COVID-19, de nouvelles revendications ont émergé: la possibilité d'accoucher hors centre hospitalier, la présence d'accompagnateur-riche-s pendant les accouchements, les conditions des examens postnataux..

« La défense collective des droits est une approche d'intervention collective visant la pleine reconnaissance et la pleine application des droits de la personne. » (RODCD, site web)

ENJEU 4

Développement et visibilité

Pour se développer et solidifier son fonctionnement, le Groupe MAMAN doit jouir d'une plus grande stabilité, notamment par l'apport de ressources humaines salariées, et doit travailler sur son rayonnement et sa visibilité par une consolidation de ses stratégies de communication.

Cette année, nous avons mené les actions suivantes:

- Avec l'annonce du financement à la mission, nous avons embauché **notre première chargée du développement organisationnel**. Elle a travaillé sur plusieurs mandats liés à la transformation du Groupe MAMAN en qualité d'**employeur** et à la mise sur pied de **politiques de travail nous permettant d'accomplir notre mission**.
- Il a été décidé d'amorcer une **démarche de réflexion stratégique**. Nous avons choisi les consultantes pour nous accompagner. Elles ont organisé une première rencontre en juillet 2020 afin de permettre au **conseil d'administration de revoir ses rôles et responsabilités**.
- Nous avons tenu les membres et sympathisant-e-s au courant de nos actions par **l'envoi de quatre infolettres**.
- En ce qui concerne notre visibilité, plusieurs actions ont été entreprises sur la page Facebook du Groupe MAMAN qui compte **6 012 mentions «J'aime»**, soit une augmentation de 9,8 % par rapport à l'année dernière, et **6 274 abonné-e-s**, soit une augmentation de 10,4 % par rapport à l'année dernière. L'audience générée par nos publications est de 300 personnes en moyenne et atteint **quelquefois plus de 10 000 personnes**.
- Nous avons **amorcé un travail de renouvellement de l'identité visuelle** du Groupe MAMAN dans l'objectif de mettre à jour notre site web.



Vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

Ce rendez-vous annuel a eu lieu la veille de l'annonce du financement à la mission pour l'organisme. Nous étions déjà en pourparlers avec le SACAIS en vue d'un financement. Ce fut un moment de partage entre les administratrices sortantes et les membres sur les défis de l'année 2018-2019 ainsi que sur les belles perspectives de développement pour l'année 2019-2020. Au sortir de l'assemblée le conseil d'administration était composé de six administratrices, dont deux nouvelles administratrices et deux anciennes administratrices qui réintégraient le conseil d'administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE 2019

Cette assemblée avait comme principal objectif de modifier les objets de la corporation afin d'y intégrer des éléments qui, nous le pensons bien, seraient plus représentatifs du type d'organisme que nous souhaitons être, soit un organisme national de défense de droits des femmes et des personnes qui accouchent.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) s'est rencontré à 12 reprises durant l'année 2019-2020 afin de planifier, organiser et discuter des différents enjeux et dossiers du Groupe MAMAN. Comme le groupe a fonctionné une partie de l'année sans équipe de travail, le CA était responsable de mettre en œuvre tous les projets et d'appliquer les décisions prises. Le CA assure le suivi des dossiers et doit parfois prendre des décisions par courriel.

Depuis l'embauche d'une chargée du développement organisationnel, le CA transitionne tranquillement d'un mode de gestion exécutif à un mode de gestion de gouvernance. Des mouvements au sein du CA ont aussi eu lieu cette année, mais nous terminons l'année avec plus de membres qu'au début, nous offrant une perspective de continuité intéressante.

RÉFLEXION STRATÉGIQUE

En vue d'amorcer une planification stratégique, nous avons embauché deux consultantes, Lise Moisan et Cindy Pétrieux. Elles nous accompagneront dans cette réflexion qui mènera au dépôt d'un diagnostic organisationnel et à la démarche de planification stratégique. Un sous-comité du conseil d'administration réunissant des administratrices, une travailleuse et les consultantes a d'ailleurs été créé pour soutenir ce processus.

Partenariats

COALITION POUR LA PRATIQUE SAGE-FEMME

La CPPSF représente plus de 800 000 personnes issues d'une quinzaine de regroupements nationaux. La Coalition défend le droit des femmes et des familles d'avoir accès aux services de sage-femme dans toutes les régions du Québec et œuvre pour le libre choix du lieu de naissance (MdN, domicile ou hôpital). Le Groupe MAMAN est membre de la Coalition et de son comité de coordination. Cette année, nos rencontres avec les actrices de la Coalition ont été plutôt informelles. Une rencontre formelle devait avoir lieu en mars, mais a dû être reportée en raison de la COVID-19. Nous avons maintenu le contact pour échanger sur nos actions en termes de défense de droits.

REGROUPEMENT LES SAGES-FEMMES DU QUÉBEC (RSFQ)

Le RSFQ est une instance importante pour le développement de la pratique sage-femme au Québec et il travaille à soutenir l'élaboration de nouveaux projets. Une des missions du Groupe MAMAN est d'appuyer les communautés mobilisées pour l'obtention de services de sage-femme dans les diverses régions du Québec. Ce sont les usagères qui peuvent occuper un poste au CA du RSFQ. Cette année, c'est Sarah Landry, alors membre du CA du Groupe MAMAN, qui a occupé le poste et qui a eu pour rôle de représenter les femmes et les familles. Son mandat consistait à défendre les droits des usagères ainsi que l'accès à des services qui répondent à leurs besoins dans les dossiers qui touchent principalement le développement des services. Elle a aussi rencontré à quelques reprises une travailleuse du RNR afin de discuter des enjeux soulevés au sein du RSFQ et d'effectuer le pont entre les besoins des usagères (RNR et GM) et le développement de la pratique au sein du RSFQ.

REGROUPEMENT NAISSANCES RESPECTÉES (RNR)

Lors du 40e anniversaire du Regroupement, deux journées d'ateliers ont été organisées sous le thème « 40 ans ça se fête. À la croisée du féminisme et de la périnatalité ». Le Groupe MAMAN est membre du Regroupement Naissances Respectées, nouveau nom de l'organisme inauguré lors des festivités. Des membres du CA du Groupe MAMAN ont participé aux ateliers et échangé avec les autres organismes membres.



AUTRES ORGANISATIONS DESQUELLES NOUS SOMMES MEMBRES

- Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)
- Mouvement allaitement du Québec (MAQ)
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)
- Réseau Québécois pour la santé des femmes (RQASF)

Perspectives d'action et conclusion

SE DÉPLOYER DANS LA CONTINUITÉ ET LE RENOUVEAU

Nous avons hâte de construire ensemble nos prochaines actions. Pour ce faire, cette année, notre principal élan sera de prendre soin de notre vie associative, de vivre la démarche de planification stratégique ainsi que de mettre en œuvre quelques actions.

Cette année, nous sommes enthousiastes de vous proposer la production d'un MAMANzine comme outil de sensibilisation et de mobilisation. Nous souhaitons nous unir toutes ensemble, membres et bénévoles, pour que cette production soit engageante et stimulante. De plus, nous maintiendrons nos liens avec les groupes de parents et les groupes citoyens afin de les appuyer au besoin et de leur offrir un lieu d'échange et de soutien dans leurs mobilisations. Le développement du site accoucherenpandemie.ca ainsi que les rapports préliminaires qui découleront du questionnaire en ligne permettront de documenter les impacts de la pandémie sur les droits des femmes et des personnes qui accouchent. Nous aurons aussi besoin d'outils à la mesure de nos ambitions, ce qui implique la refonte de notre site web qui est maintenant amorcée. Pour réaliser tous les projets qui émaneront de la réflexion et de la planification stratégique, la recherche de financement deviendra une priorité. Le premier financement à la mission permettra au Groupe MAMAN d'assurer la poursuite de ses activités. Ensemble, nous devons tout de même construire des projets variés et forts afin d'augmenter notre impact sur les droits des femmes, des personnes non binaires et trans pendant la période périnatale.

Cet été, nous avons échangé avec des militantes mobilisées et engagées de partout au Québec et nous avons entendu leur souhait que le Groupe MAMAN soit davantage en lien avec les groupes, participe à leur mobilisation et les soutienne.

Pour les soutenir et pour soutenir ce droit fondamental d'enfanter dans l'autonomie, nous devons faire grandir le Mouvement et augmenter le nombre de nos membres. Nous devons nous rassembler pour porter la voix des femmes et des personnes qui accouchent. Pour un organisme de défense de droits comme le nôtre, la force du nombre est importante.

Unissons-nous pour que nos voix de femmes et de personnes qui accouchent fassent progresser le paradigme des naissances et qu'enfanter dans l'autonomie soit accessible pour tou·te·s!

Mobilisons-nous pour que chaque personne ait le droit de choisir tout ce qui a trait à sa grossesse, à la naissance de son enfant et à l'allaitement!

Créons des espaces de partage et transmettons nos histoires!

Sarah Landry

Roxanne Lorrain

GR**UPE**
m a m a n

Mouvement pour l'Autonomie
dans la Maternité et pour
l'Accouchement Naturel

www.groupemaman.org
info@groupemaman.org

Merci à toutes nos bénévoles et nos personnes donatrices
sans qui le Mouvement ne serait pas possible!

Merci au SACAIS pour le financement à la mission.

**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**

Québec 